



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-009-2022-03

PUBLIÉ LE 3 MARS 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2022-03-01-00012 - Arrêté n° DOS - 2022 / 836 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », sis 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220) (7 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-03-01-00012

Arrêté n° DOS - 2022 / 836 portant autorisation
de fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale multi-sites « LABORATOIRE DE
BIOLOGIE MEDICALE D ARMAINVILLIERS », sis 12
rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE
(77220)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Arrêté n° DOS - 2022 / 836

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites
« LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », sis 12 rue des Frères
Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220)**

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** La loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;
- VU** Le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
- VU** Le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** Le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté n° DS 2021-029 du 9 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS – 2021 / 3124 du 15 septembre 2021, portant autorisation de fonctionnement du « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sis 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220) ;
- VU** L'arrêté n° DOS - 2021 / 4832 du 16 novembre 2021 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « BONHOURE », sis 11 rue du Docteur Choppy à NEMOURS (77140) ;

CONSIDERANT La demande reçue en date du 2 septembre 2021 et complétée les 14 octobre, 9 novembre, 14 décembre 2021 et 19 janvier, 2 et 4 février 2022 de Maître Djénéba SAMAKE du cabinet Winston & Strawn (Paris 8^{ème}), conseil juridique mandaté par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée «

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sise 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220), en vue de la modification de l'autorisation administrative existante afin de prendre en compte :

- La cessation des fonctions de biologiste associé de Monsieur Marcel JANNET, médecin biologiste, au 30 septembre 2021 en raison de son départ à la retraite ;
- La fusion par voie d'absorption du laboratoire de biologie médicale « BONHOURS » exploité par la SELAS « LABORATOIRE BONHOURS » sis 11 rue du Docteur Chopy à NEMOURS (77140), au 31 décembre 2021 ;
- L'intégration de Monsieur Xavier BONHOURS, pharmacien biologiste, en qualité d'associé de la société à l'issue de la réalisation de la fusion ;

CONSIDERANT La copie des décisions unanimes des associés de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » en date du 25 juin 2021, portant :

- Agrément de Monsieur Xavier BONHOURS en qualité de nouvel associé, et approbation de l'apport en nature effectué par Monsieur Xavier BONHOURS à la société de 311 actions de préférence de catégorie B dites « actions Bonhours » ;
- Approbation de l'augmentation de capital de la société par la création de 73.608 actions de préférence de catégorie B attribuées à Monsieur Xavier BONHOURS, jouissant des mêmes droits que les actions anciennes de la même catégorie ;

CONSIDERANT La copie de l'ordre de mouvement relatif à la cession de 128 actions de préférence de catégorie B détenues par Monsieur Xavier BONHOURS au profit de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », en date du 25 juin 2021 ;

CONSIDERANT La copie des décisions unanimes des associés de la SELAS « LABORATOIRE BONHOURS » en date du 7 octobre 2021, portant augmentation du capital social de la société par incorporation de 999 actions de préférence nouvelles de catégorie A au profit de Monsieur Xavier BONHOURS, et modification corrélative des statuts ;

CONSIDERANT La copie des décisions unanimes des associés de la SELAS « LABORATOIRE BONHOURS » en date du 26 novembre 2021 portant approbation du principe de fusion de la société par la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », emportant dissolution sans liquidation de la société « LABORATOIRE BONHOURS » et intégration de Monsieur Xavier BONHOURS en qualité d'associé professionnel interne à l'issue de la réalisation de la fusion ;

CONSIDERANT La copie des décisions unanimes des associés de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » en date du 26 novembre 2021, portant approbation du principe de fusion de la SELAS « LABORATOIRE BONHOURS » par la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » et agrément de Monsieur Xavier BONHOURS en qualité de nouvel associé de la société à l'issue de la réalisation de la fusion ;

CONSIDERANT La copie des décisions unanimes des associés de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » en date du 2 décembre 2021 portant agrément de la cession d'une action de la société détenue par Monsieur Marcel JANNET au profit de Madame Evelyne PAUC, biologiste médical associée ;

- CONSIDERANT** La copie de l'ordre de mouvement relatif à la cession d'une action de préférence de catégorie A de la société détenue par Monsieur Marcel JANNET au profit de Madame Evelyne PAUC, en date du 2 décembre 2021 ;
- CONSIDERANT** La copie des décisions unanimes des associés de la SELAS « BONHOURS » en date du 31 décembre 2021 portant constatation de la réalisation définitive de la fusion au 31 décembre 2021, à effet fiscal et comptable rétroactif au 1er janvier 2021, emportant transmission universelle de patrimoine et liquidation sans dissolution de la société « BONHOURS » ;
- CONSIDERANT** La copie des décisions unanimes des associés de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » en date du 31 décembre 2021 portant constatation de la réalisation définitive de la fusion au 31 décembre 2021, à effet fiscal et comptable rétroactif au 1er janvier 2021, emportant transmission universelle de patrimoine et liquidation sans dissolution de la société « BONHOURS » ;
- CONSIDERANT** La copie du projet de traité de fusion entre la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » et la SELAS « LABORATOIRE BONHOURS » ;
- CONSIDERANT** La copie des statuts de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » mis à jour à l'issue des décisions unanimes des associés en date du 31 décembre 2021 ;
- CONSIDERANT** La composition du capital social de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », divisé en 18 actions de préférence de catégorie A détenues par des associés professionnels exerçants, et 1.504.578 actions de préférence de catégorie B détenues par des associés professionnels externes à la société ; que les droits respectifs attachés aux actions A et B sont décrits à l'article 9 des statuts susvisés ;
- CONSIDERANT** La nouvelle répartition du capital social et des droits de vote de la « SELAS LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » au 31 décembre 2021 ;
- CONSIDERANT** L'attestation en date du 21 février 2022, produite par Monsieur Olivier BOULET, biologiste médical associé et représentant légal de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » en remplacement de Madame Evelyne Pauc, à la date de signature du présent arrêté, assurant la pérennisation de la réalisation des trois phases des examens, sur le site « NEMOURS » sis 11, rue du Dr Choppy à NEMOURS (77140), tels que mentionnés dans ladite attestation ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale multi-sites « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sis 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220), codirigé par Monsieur Enwar BORSALI et Madame Evelyne PAUC, exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sise 12 rue des Frères Vinot, 77220 TOURNAN-EN-BRIE, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 77 001 840 6, est autorisé à fonctionner sous le n° 77-95 sur les dix-sept sites listés ci-dessous :

1. TOURNAN-EN-BRIE, siège social et site principal
12, rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220)
Fermé au public,
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 844 8

2. TOURNAN-EN-BRIE
13, rue de Paris à TOURNAN-EN-BRIE (77220)
Ouvert au public,
Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 843 0
3. SERRIS
14, cours de Danube, Espace 100 à SERRIS (77700)
Ouvert au public,
Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 845 5
4. DAMMARIE-LES-LYS
230 rue Pierre Curie à DAMMARIE-LES-LYS (77190)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 850 5
5. LA FERTE-GAUCHER
20, rue de Paris à LA FERTE-GAUCHER (77320)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 846 3
6. COULOMMIERS
Résidence « Victor Hugo », 14-16-18 rue Schmitt Ratté à COULOMMIERS (77120)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 847 1
7. LOGNES
9, esplanade des Droits de l'homme à LOGNES (77185)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 849 7
8. MONTEVRAIN
19-21, route de Provins à MONTEVRAIN (77144)
Ouvert au public,
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée),
immunologie-hématologie-biologie de la reproduction (hématocytologie, hémostase,
immunohématologie, allergie, auto-immunité, spermologie diagnostique),
microbiologie (virologie, parasitologie-mycologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 848 9
9. GUIGNES
4-6 rue Saint Abdon à GUIGNES (77390)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 889 3
10. CHELLES
104-106, avenue des Sciences à CHELLES (77500)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 919 8
11. BAILLY-ROMANVILLIERS
16, Boulevard des Sports à BAILLY-ROMANVILLIERS (77700)

- Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 080 8
12. LA FERTE-SOUS-JOUARRE
9, boulevard Pasteur à LA FERTE-SOUS-JOUARRE (77261)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 081 6
13. MEAUX
Centre Hospitalier – 6-8, rue Saint Fiacre à MEAUX (77100)
Ouvert au public,
Pratiquant les activités suivantes : biologie de la reproduction (activités biologiques d'assistance médicale à la procréation)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 030 3
14. NOGENT-SUR-MARNE
23, boulevard de Strasbourg à NOGENT-SUR-MARNE (94130)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 079 5
15. MONTFERMEIL
4, place Notre Dame des Anges à MONTFERMEIL (93370)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 503 6
16. TREMBLAY-EN-FRANCE
30, rue de Flandre à TREMBLAY-EN-FRANCE (93290)
Ouvert au public,
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie-biologie de la reproduction (hémostase, immunohématologie, spermologie diagnostique), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie)
Pour l'Hôpital privé du Vert Galant, sis 38 Rue du Docteur Georges Assant à TREMBLAY-EN-FRANCE (93290)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 780 0
17. NEMOURS
11, rue du Dr Chopy à NEMOURS (77140)
Ouvert au public
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée), hématologie (hématocytologie, hémostase), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, virologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 949 5

Les vingt biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », dont deux sont coresponsables, sont les suivants :

1. Madame Evelyne PAUC, pharmacien, biologiste-coresponsable, associée, Présidente
2. Monsieur Enwar BORSALI, pharmacien, biologiste-coresponsable, associé, Directeur général
3. Monsieur Pierre ASSUIED, pharmacien, biologiste médical, associé
4. Monsieur Fabien BIANCHI, médecin, biologiste médical, associé

5. Monsieur Olivier BOULET, pharmacien, biologiste médical, associé
6. Monsieur Gilles DEFRANCE, pharmacien, biologiste médical, associé
7. Monsieur Jean-Pierre DIAS DAS ALMAS, médecin, biologiste médical, associé
8. Monsieur Bruno FUKS, pharmacien, biologiste médical, associé
9. Monsieur Miguel HILARUS, pharmacien, biologiste médical, associé
10. Monsieur Henri-Charles HUGEDE, pharmacien, biologiste médical, associé
11. Monsieur Nicolas JOURDAIN, pharmacien, biologiste médical, associé
12. Monsieur Baptiste PICHON, pharmacien, biologiste médical, associé
13. Monsieur Jean-Christophe PONT, pharmacien, biologiste médical, associé
14. Monsieur Etienne RUSE, pharmacien, biologiste médical, associé
15. Madame Christelle TABELLA, pharmacien, biologiste médical, associée
16. Madame Nathalie BENAILY, pharmacien, biologiste médical, associée
17. Monsieur Stéphane CHERIF, pharmacien, biologiste médical, associé
- 18. Monsieur Xavier BONHOURS, pharmacien, biologiste médical associé**
19. Monsieur Georges GUILLEMIN, pharmacien, biologiste médical, salarié
- 20. Madame Aline SALABELLE, médecin, biologiste médical salariée**

La répartition du capital social de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » est la suivante :

Associés	Action de préférence A	Action de préférence B	Total des actions	Capital social en %	Droits de vote	Droits de vote en %
ASSUED Pierre	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
BENAILY Nathalie	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
BIANCHI Fabien	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
BORSALI Enwar	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
BONHOURS Xavier	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
BOULET Olivier	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
CHERIF Stéphane	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
DEFRANCE Gilles	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
DIAS DAS ALMAS Jean-Pierre	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
FUKS Bruno	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
HILARUS Miguel	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
HUGEDE Henri-Charles	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
JOURDAIN Nicolas	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
PAUC Evelyne	2	-	2	0,0001%	79 205	5,26%
PICHON Baptiste	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
PONT Jean-Christophe	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
RUSE Etienne	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%
TABELLA Christelle	1	-	1	0,0001%	39 603	2,63%

<i>Sous-total Associés Professionnels Internes</i>	19	-	19	0,0013%	752 449	50,01%
SELAS BIOFUTUR	-	1 504 578	1 504 578	99,9987%	752 148	49,99%
<i>Sous-total Associé Professionnel Externe</i>	-	1 504 578	1 504 578	99,9987%	752 148	49,99%
TOTAL	19	1 504 578	1 504 597	100%	1 504 597	100%

ARTICLE 2^e: Les arrêtés n° DOS – 2021 / 3124 du 15 septembre 2021 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » et n° DOS - 2021 / 4832 du 16 novembre 2021 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « BONHOURS », sis 11 rue du Docteur Chopy à NEMOURS (77140) sont abrogés à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3^e: Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4^e: La Directrice du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint Denis, le 1^{er} mars 2022

Pour la Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France
Par délégation,

La Directrice du pôle Efficience

signé

Bénédicte DRAGNE-EBRARDT